



PISTOLET DE GONFLAGE N

Réf. : 305.100-305.102

Caractéristiques :

Ø manomètre :	63 mm.
Plage :	0 - 10 bar
Echelle grad :	1 - 0,1 bar
Précision :	0,1 bar.
Compresseur conseillé :	mini 12 m ³ /h
Pression d'utilisation :	10 bar maxi.
Tuyau recommandé :	6-8 mm
Poids :	0,41 kg.
Encombrement :	L14 x P3,5 x 24,5 cm

Equipement :

- Flexible 18/20 bar, Ø 6 x 11 mm, long. 0,35 m
- Bouton pour dégonfler
- 1 raccord rapide RAC 514

Pistolet de gonflage homologué conforme à la Directive Européenne UNI EN 12645:2014 ayant subi une vérification primitive.

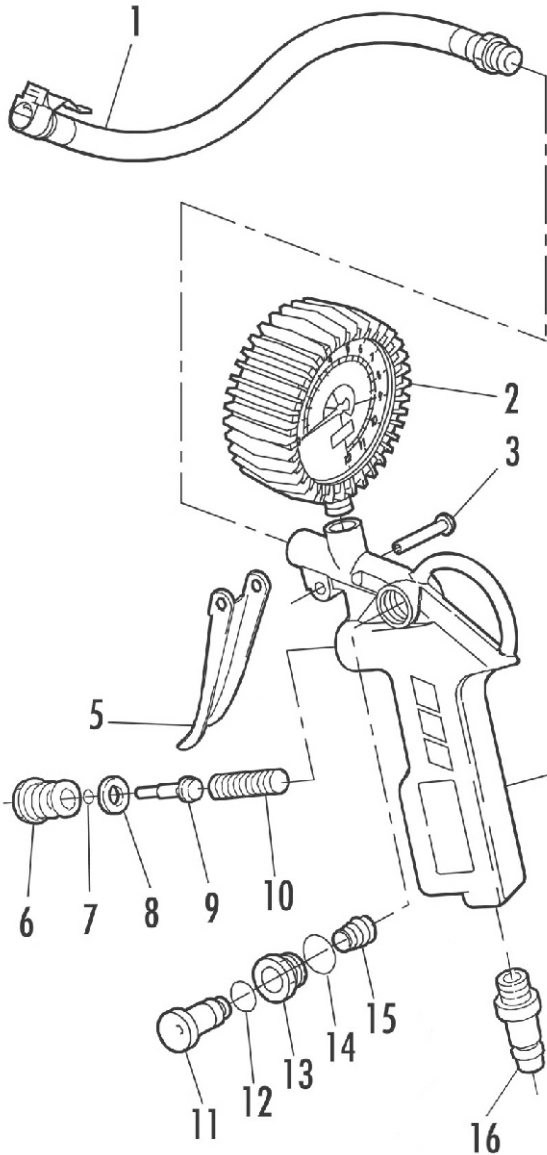
La vérification primitive

La législation française impose la vérification individuelle des pistolets de gonflage.

La vérification porte obligatoirement sur l'ensemble du pistolet après montage du tuyau, corps, manomètre...

Le manomètre homologué (n° d'approbation 3.13 - 15235/88) et la vérification individuelle en 3 points de l'échelle assurent la précision et la justesse de ce pistolet de gonflage.

Ces qualités sont attestées par la marque de la vérification primitive appelée aussi "poinçon".



Rep.	Désignation
01	Embout Norme AFAQ
02	Protection caoutchouc
03	Axe de gâchette
04	Protection caoutchouc
05	Gâchette
06	Butée d'arrêt
07	Joint torique
08	Rondelle caoutchouc
09	Axe clapet
10	Ressort
11	Piston de décharge
12	Joint torique
13	Bague d'arrêt
14	Joint torique
15	Ressort
16	Raccord rapide

Embout norme AFAQ pour tuyau Ø 6 int. 6 + collier de serrage réf : 308 102

Important :

Contrôler régulièrement l'état et la propreté du joint caoutchouc de l'embout de gonflage. Un joint usagé empêche une bonne accroche de l'embout de gonflage du pistolet sur la valve du pneu, occasionne des fuites d'air et rend le gonflage difficile, voire impossible.